

Fiche formation



FORMATION QUALIFICATIONS AUX PRÉLÈVEMENTS SUR UN TRANSFORMATEURS

Une formation dédiée à l'apprentissage d'un prélèvement sur un transformateur pour garantir des résultats d'analyses fiables et mise en place de votre mode opératoire



OBJECTIFS

- Savoir réaliser un prélèvement représentatif
- Mise en place de votre mode opératoire



PERSONNES CONCERNÉES

- Personnes chargées d'assurer le suivi du transformateur
- Prérequis nécessaires : savoir écrire, lire et parler français



OBLIGATION

- Habilitation électrique obligatoire
- EPI (casque de sécurité avec visière ou casque de sécurité et lunettes de protection, gants, vêtements de protection, chaussures de sécurité)
- Prévoir votre matériel habituel de prélèvement



DURÉE ET LIEUX

- 1 journée
- Sur votre site



FORMULES ET TARIFS

- **Formation INTRA-ENTREPRISE**
Sur votre site. Devis sur demande



PÉDAGOGIE

- Formation animée par un expert Eurofins IESPM
- Groupe de 10 personnes maximum
- Présentation audiovisuelle et exposés de cas concrets
- Présentation de différents modèles de prélèvements
- Exercices pratiques de prélèvement
- Mode d'évaluation des connaissances en fin de formation : exercices, cas concrets et QCM.



PROGRAMME

1ère partie:

LES TRANSFORMATEURS

- Principe d'un transformateur
- Les éléments et organes annexes d'un transformateur
- Les différents types de transformateurs
- Les différents types d'huile

2ème partie

LE PRÉLÈVEMENT

- **Où ?**
 - . Point de prélèvement de suivi / de confirmation
 - . Points interdits
- **Quand ?**
 - . Prélèvement systématique / opportuniste
- **Comment ?**
 - . Consignes de sécurité
 - . Maîtrise du prélèvement
 - . Mode opératoire
- **Préparation**
 - . Diagserver
 - . Fiche de renseignement

3ème partie :

INTRODUCTION AUX ANALYSES

- Présentation des analyses principales de suivi d'un transformateur

Ce programme peut être élaboré sur-mesure pour répondre à vos problématiques

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception à Eurofins IESPM. Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant.

En cas de réclamation : merci de vous adresser à notre service formation par mail à SH-IESPM.serviceclients-grandcompte@etfr.eurofins.com.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.

FORMATION :

PRIX : HT/PERS.

DATE ET LIEU : Visioconférence Présentiel

Pour connaître nos programmes de formation annuels, consultez notre calendrier des formations sur www.iespm.fr.

PARTICIPANT.E

M. Mme. NOM : PRÉNOM :
 FONCTION : SERVICE :
 TEL : MAIL :

ENTREPRISE

NOM :
 N° SIRET : CODE APE :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 TEL : FAX :

RESPONSABLE FORMATION

M. Mme. NOM : PRÉNOM :
 TEL : MAIL :

SI LE RÈGLEMENT EST EFFECTUÉ PAR UN OPCA OU UN AUTRE ORGANISME

NOM :
 ADRESSE :

INFORMATIONS

Conformément à la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle continue, l'inscription à une formation donne lieu à une convention entre l'entreprise et Eurofins IESPM, déclaré organisme de formation. Les frais de participation couvrent les conférences, la documentation remise à chaque participant et pour certains stages le déjeuner (voir fiche formation). Vous recevrez une confirmation d'inscription, avec copie à l'organisme de formation s'il y a lieu. Chaque participant recevra une convocation 3 semaines avant le début de la formation. A l'issue de la formation, une attestation de présence est remise aux participants. A des fins pédagogiques, le nombre de participants est limité à 10. De même, Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation dans le cas où le nombre d'inscrits soit insuffisant. En cas de réclamation : adressez un mail à SH-IESPM.serviceclients-grandcompte@etfr.eurofins.com. Pré-requis pour suivre nos formations : savoir écrire, lire et parler français. Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques. Les modalités administratives sont décrites dans les conditions générales de vente en vigueur, chapitre 2.2.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données recueillies dans cette présente fiche d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par Eurofins IESPM à des fins de gestion des relations clients et de communication auprès de ses clients. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à : Eurofins IESPM, 177 Rue Denis Papin, CS30525, 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton.

DATE :

SIGNATURE :

Apposer ici le cachet de l'entreprise

La signature de cette demande d'inscription vaut commande et signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de ventes.